Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2019

N° 143 Juin

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Eco-veille de la randonnée pédestre au Mesnil-Rogues 1, 8

Appels à projets pour venir en aide au patrimoine vernaculaire 2

Saint-Marcouf-du-Rochy : comment sauver les monuments funéraires des de Billeheust-d'Argenton 3

Le cimetière translaté d'Hudimesnil 4

La fin du relief des soldats américains de Jean Lambert Rucki à Percy 5

Les rencontres des acteurs du patrimoine de la Manche 6

L'île du Colombel à La Bloutière 7

Sommaire : plusieurs petits articles traçant notre activité

Eco-veille de la randonnée au Mesnil-Rogues

La boucle nous était connue. Elle avait été sélectionnée cette année, dimanche 26 mai dernier, pour la qualité de son parcours de 11, 3 km où nous sommes montés à + 260 m et descendus à—256 m avec une pointe à 171 m au-dessus du niveau de la mer et notre point le plus était à 75 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette boucle a duré un peu plus de 2 h 40 mn. Les 8 participants l'ont appréciée et nous avons fait appel à nos mémoires pour se souvenir de l'existence du patrimoine rural bâti; en effet cette boucle avait été placée sous le signe des boulangeries domestiques. Partis du bourg, nous sommes allés à La Patrie où nous avons tourné à droite pour suivre un étroit chemin de terre débouchant à à La Saulnerie. Nous avons utilisé la portion de route qui restait puis au carrefour nous avons tourné à gauche vers la Motterie. Nous sommes entrés dans les sous-bois et avons débouché sur la D 441 . Nous avons tourné à droite, franchi le pont avec son superbe parapet et avons continué sur la route, où après le moulin de La Forêt et quelques immeubles, nous sommes entrés dans un chemin à droite pour suivre l'Airou. Jusqu'à La Rossinière. Ce fut ensuite de la petite route en tournant à droite, passant devant l'église et le cimetière de Dragueville. Nous avons atteint Le Plessis, tourné à droite sur la D 38 jusqu'au croisement après La Douve où nous somme entrés dans une voie goudronnée plus étroite vers l'Escalerie. La boucle de GRP s'intitule « sur les traces des fondeurs de cloches ». Nous avons quitté cette longue portion goudronnée, mais la commune du Mesnil-Villeman n'offre plus aucun chemin dans ce secteur, pour entrer à nouveau dans un chemin creux descendant vers l'Airou. Le franchissement de la passerelle fut un ravissement. Nous avons laissé ce chemin en tournant à droite afin d'atteindre le village Venisse en passant à proximité des vestiges du château

Appels à projets pour le sauvetage et la réhabilitation du patrimoine de la vie quotidienne

Les quatre bannières mobiles sont à la disposition des collectivités locales pour être présentées dans les mairies ou autres lieux et espaces publics. N'hésitaient pas à les demander ! C'est gratuit.

Quatre premiers rendez-vous ont été pris, sur les appels de propriétaires intéressés, sur les secteurs de La Bloutière, Sainte-Cécile, Percy-en-Normandie, Villebaudon. Les bâtiments visés sont tous des équipements liés à la vie du monde rural: 2 boulangeries domestiques , un poulailler, une ancienne maison d'habitation et d'exploitation et une passerelle appelée « les planches à carreaux » sur la commune de Sainte-Cécile.

Saint-Marcouf-du-Rochy

Ne cherchez pas ce nom parmi les communes nouvelles du Val-de-Sienne, ni l'intégration d'une commune voisine dans une nouvelle géographie politique. Il s'agit en l'occurrence d'une commune de l'intercom d'Isigny-Omaha. J'ai répondu à la demande de la municipalité qui s'interrogeait sur son cimetière. L'expertise est en cours.

La commune détient un patrimoine funéraire remarquable à bien des égards. En cela elle est intéressante car j'ai découvert dans le cimetière un monument funéraire, ou plutôt un regroupement de monuments funéraires très intéressants puisqu'ils nous relient à l'histoire d'une grande famille dont l'une des branches fut à Montbray, celle des : Billeheust-d'Argenton.

Charly Guilmard, a publié, dans son ouvrage collaboratif (2007) avec Pascal Simonin « mémoire généalogique sur la maison de Billeheust, une étude très complète sur cette famille. J'essaie de retrouver des descendants, ils existent toujours dans la région (Saint-Malo, Caen), car il serait très utile que nous puissions débloquer cette situation. Merci à Marie-Thérèse Cuëff qui a mis à ma disposition l'ouvrage de Charly Guilmard.

Justine, Aimée de Billeheust d'Argenton (née en 1785) épouse du Buisson-de-Courson ; Bon, Eugène de Billeheust (né en 1784), adjoint au maire de Saint-marcouf-du-Rochy, décédé le 28/08/1863 et inhumé dans le cimetière de la commune ; marie, Paule, Octavie de Billeheust-d'Argenton, native de Saint-Marcouf-du-Rochy le 11/09/1844 ; Marie, Just, Henri de Billeheust-d'Argenton, décédé à Saint-Marcouf-du-Rochy le 26/11/1881;

CHARLY GUILMARD

MEMOIRE GENEALOGIQUE SUR LA MAISON DE BILLEHEUST

Préface du baron François de BILLEHEUST d'ARGENTON

2007

Eugène de Billeheust-d'Argenton, mort sans alliance le 27/10/1891;

Thomas, François, Jacques de Billeheust-d'Argenton marié le 12/08/1783 à Louise, Françoise Crespin-du-Neufbourg native de Saint-Marcouf-du-Rochy (2/8/1765) qui apportera le domaine dans la famille de Billeheust-d'Argenton.

Le cimetière translaté d'Hudimesnil

J'ai rencontré, à leur demande, les élus d'Hudimesnil, une commune voisine du Val de Sienne, dans le canton historique de Bréhal.

Le curé d'Hudimesnil, l'abbé Georges Levallois, s'exprime ainsi en 1950-1951 dans sa conférence, je cite : « à 300 mètres de l'église, on rencontre sur la gauche en allant vers Bréhal, le cimetière de la paroisse, bien clos par des haies et l'entrée fermée par une grille en fer forgé. Il n'existe en cet emplacement que depuis 1912. Nombre de concessions du vieux cimetière y ont été transférées et pendant longtemps on y creusait les fosses sans ordre d'où perte de terrain. Une règlementation municipale est survenue depuis peu. En général bien entretenu par les soins de la municipalité et des particuliers, le cimetière compte peu de tombes abandonnées. Certains tombeaux indiquent, à l'époque, une grande aisance dans les familles, et à part deux ou trois exceptions, le sens chrétien domine. L'ancien cimetière subsiste toujours autour de l'église, diminué un peu, dans le sens de la largeur par l'élargissement d'une route. Quelques tombes ou tombeaux subsistent. Dans la partie sud -ouest, se dresse l'if traditionnel dont les branches, sur un côté, ont été élaguées par les ouvriers des PTT. Dans la partie médiane, au sud, en face la petite porte de l'église, s'élève le monument aux morts, la pyramide de granit ordinaire. Ce vieux cimetière fut abandonné parce que trop petit ; chaque année, un ouvrier payé par la commune, fauche l'herbe et entretient les allées » (ADCA, conférences 1950).

Il faut relater à propos du vieux cimetière, ce fait d'épidémie dont la pointe se situe entre le 15 septembre et la fin octobre 1857, et qui commença en août sous la forme d'une épidémie de dysenterie, ou flux de sang, qui tua plus de 40 habitants, dont la veuve Noël, avancée en âge, selon l'expression du curé, sur les 256 qui furent atteintes de cette affection. Deux villages de la commune furent épargnés.

Le cimetière est translaté à la sortie du bourg sur la départementale 143 en direction de Bréhal. Le côté face à la route est retenu par un soubassement appareillé de moellons. L'angle le plus au sud porte en partie l'abri de parpaings et présente des instabilités structurelles. Le muret de façade est surmonté d'une haie de charmille taillée. Le portail se trouve à l'autre extrémité. Deux piliers cubiques en appareil de granit de taille surmontés de chapiteaux possédant des amortissements, portent un portail métallique à deux vantaux (verrouillés) ainsi qu'un portillon. Les vantaux sont illustrés de pointes de lis, boules de pin et croix sommitale. De hauts murs sont dressés dans le prolongement de cette ouverture. La cymbalaire, encore appelée la Ruine de Rome, colonise les joints défaillants. Une large allée naissante à partir du portail contourne le site funéraire. Les côtés nord et ouest du cimetière clôturent le cimetière au moyen d'une simple haie végétale bocagère sans aucun grillage. Un escalier, sur la gauche à l'entrée, de huit marches permet d'accéder au plateau des sépultures au-dessus du muret. Deux allées transversales scindent le site en deux carrés. La croix du cimetière, millésimée « 1911 » s'élève en bordure, au centre de la première allée. Ces deux allées transversales sont bordées de hauts monuments funéraires. Les monuments disposés le long des quatre côtés de chacun des carrés sont perpendiculairement disposés par rapport à l'allée. Tous les rangs intérieurs, quant à eux, adoptent une disposition orientée. Les allées secondaires entre les rangs sont de largeur conventionnelle. Toutes les allées et les intertombes sont gravillonnées. Les empattements des tombeaux destinés à être rapprochés ne le sont pas. Une étroite bande de terrain reste libre le plus souvent. Les intertombes situées au pied ou à la tête des sépultures sont plus larges. Le site est traité chimiquement. Un caveau d'attente est disposé à l'extrémité sud-ouest près du local technique et du dépôt de végétaux. De nombreux objets, apparenté au mobilier funéraire, y sont déposés ainsi que quelques croix de fonte (au nombre de 6 dont une endommagée) et un porte-couronnes. Un troisième carré loti est formé par des sépultures disposées perpendiculairement et à l'appui de la clôture sud du cimetière.

A suivre…

La fin du relief de Jean Lambert-Rucky consacré aux soldats américains libérateurs de la commune de Percy

2019, année du 75e anniversaire du débarquement des troupes alliées, va marquer la fin du relief des soldats américains de Jean Lambert-Rucki sur le pignon des maisons d'état dont la face était exposée sur la voie de la liberté.

Le quotidien Ouest-France dans sa rubrique locale « Percy par-ci…Percy par-là, souligne, je cite : depuis la reconstruction, depuis l'après-guerre, ils ornaient une des maisons de Percy. Des travaux d'agrandissement ayant lieu en ce moment, ils viennent de disparaître. Il y a un temps pour tout. Le même quotidien titrait dans son n° du 12/06/2019 « les trois GI's de Rucki ne sont plus que souvenir ».

Il n'appartient pas de juger, c'est une réaction de près de quarante ans. L'art de cet artiste n'aurait-il donc jamais eu la reconnaissance de la part des percyais?

Ses autres scènes champêtres proposées sur les maisons d'état de la rue Gustave Blouet, entièrement dédiées à des scènes champêtres : le cueilleur d'œufs dans le nid d'oiseaux à l'assaut de l'arbre et son chien au pied ; le vol des trois cygnes ; les chiens à la niche (l'un qui aboie attaché à un lien et le deuxième nonchalamment allongé sur le toit de la niche) ; le berger et son bâton, accompagné de son chien, tenant dans ses bras un agneau nouveau-né ; le faon et la biche se désaltérant dans une marre d'eau, sont tous des thèmes de vie quotidienne. Les deux reliefs de la rue Carpon étaient nettement plus engagés et en lien direct avec les évènements de guerre vécus: les soldats de la Wehrmacht et la svastika brisée, les trois soldats américains, l'un tenant la bannière étoilée déployée et les deux autres à l'affût comme dans les combats du bocage normand. Le sujet allemand a aussitôt suscité la polémique.

J'ai fini par comprendre ce qui avait pu provoquer la perte de ce relief.

Nous pourrions dire que les reliefs des maisons d'état de la rue Louis Carpon n'ont jamais fait l'unanimité chez les habitants, certains y ayant vu une forme de l'impérialisme américain.

C'est donc dans l'indifférence que l'on va s'attaquer à l'un des plus beaux symboles de la liberté retrouvée grâce à l'engagement des Etats-Unis d'Amérique.

Une demande de permis de construire est déposée par Michel Pépin, commerçant, demeurant au 15 de la rue Louis Carpon, à la mairie de Percy le 8 juillet 1980 (35/80-4943). Cette demande concerne la section AC/68 sur laquelle s'élève un immeuble dont 68 m2 servent à la vente et cette surface est proposée à un agrandissement de 54 m2. Des trois avis requis, aucun ne précise l'existence du relief comme s'il était déjà sorti de l'esprit des habitants et le maire de Percy valide la demande sans aucun commentaire ni avis restrictif sur l'existence du monumental relief. Le chantier commence le 17 décembre 1980. La presse locale édite une photographie sur Ouest-France. La moitié du relief disparaît sans aucun état d'âme.

La télévision régionale ayant eu connaissance de l'existence du relief demande à me rencontrer pour traiter le sujet. Un rendez-vous est fixé au mercredi 15 mai à 10 h 30.

Deux jours plus tard, le maire de Percy-en-Normandie, monsieur Charly Varin confirme un rendez-vous pour 17 heures à la mairie.

Lors de ce rendez-vous, j'y prend acte de la volonté de la commission communale ne tenant pas à s'investir dans un projet de sauvetage et de valorisation du relief des soldats américains afin de ne pas se trouver en contradiction et en porte à faux avec les décisions prises dans le cadre du PLU. La démarche contraire aurait pu être qualifiée de pragmatique et adaptée au contexte car l'intérêt repose avant tout sur la nécessité de préserver ce qui peut l'être. La collectivité pourra aider les propriétaires à restaurer les reliefs des maisons d'état, route de Montabot parce qu'ils sont protégés dans le cadre du PLU.

J'avais évoqué ultérieurement avec Guillaume Plessis ce que j'attendrais de sa société pour la valorisation de ce qui subsistait du relief, dans le jardinet prévu au pignon.

Nous aviserons en temps réel, car nul ne savait vraiment ce qui subsistait du relief au-dessous du chevron du toit. C'était ce que nous attendions avec impatience. Cela dit je ne peux que regretter qu'on en soit arrivé là et du peu d'intérêt que cela a représenté en 1980, de la part des services municipaux. Malheureusement le relief a été très endommagé dans le processus de transformation de l'immeuble Lesage et ce qui restait n'a pu être sauvé du broyage dans le processus de démolition.

En ce qui concerne France 3 Normandie, la séquence diffusée sur YouTube. Je m'adresse à monsieur le maire en ces termes que contrairement à ce que vous m'avez affirmé, nulle part le propos se fait désobligeant vis-à-vis de la société de la famille Plessis ; elle ne peut se sentir offensée et qu'en aucun cas la séquence enregistrée ne porte atteinte à qui que ce soit. D'ailleurs, je le dis moi-même « le propriétaire actuel n'est en rien tributaire de la situation ». Il est au contraire très pertinent, puisqu'il conclut « qu'il ne reste plus qu'à espérer que les nouveaux propriétaires soient sensibles à l'art ». Je suis complètement rassuré.

Jacky Brionne, président de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne, ce 18 mai 2019.

Le mercredi 12 juin 2019 et le lendemain, en fin de journée, le relief tombait sous les coups de la pelle mécanique.

C'est l'épilogue tragique d'un pan d'art et d'histoire locale qui s'est effacé.

Les acteurs du patrimoine à Saint-Lô: 24-26 juin 2019

Les rencontres des acteurs du patrimoine de la Manche eurent lieu du 14 au 16 juin 2019. Plus de 4000 visiteurs ont arpenté les allées des écuries et les stands plantés à l'extérieur.

Notre stand a attiré de nombreux propriétaires du saint-lois de petits édifices ruraux et pour certains d'entre eux du territoire du PNR des marais du Cotentin et du Bessin.

Nous y étions présents à deux titres: associatifs : l'association de sauvegarde du patrimoine en Val de Sienne et la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire. Le Président du Conseil départemental de la Manche s'est longuement arrêté sur notre modeste stand le vendredi en fin de journée lors de l'inauguration avec madame Martine Lemoine, Conseillère départementale pour le canton de Villedieu, et plusieurs autres personnalités, dont la présidente des acteurs du patrimoine, car les deux sujets traités étaient pertinents: les nouvelles aides départementales en faveur des églises et des cimetières formant des enclos et nos appels à projets en faveur du patrimoine vernaculaire.

Nous étions installés dans la stalle d'un célèbre étalon du haras national « Equito » comme le prouve le cartel représenté. Une force de cheval de trait normand.

Une hôtesse a remarqué que le stand retenait nombre de visiteurs, ce qui est une remarque intéressante. Je regrette cependant de n'avoir pu aller jusqu'au bout de notre démarche initiale qui était celle de créer un mini espace de jardin d'art et de mémoire associant la thématique du zéro-phyto, de l'aménagement paysager , de l'accessibilité et du patrimoine funéraire à valoriser.

Nous avons aussi raté l'idée d'un questionnaire adapté au jeune public et nous avions pourtant toutes les clés pour le faire.

L'île du Colombel à La Bloutière

Je suis allé le 9 juin 2019, après avoir reçu un message du technicien de la Fédération de pêche de la Manche, pour constater de visu les travaux prévus et dont nous ne pouvions mesurer l'importance ni les conséquences puisqu'ils étaient tributaires de la faisabilité de la destruction de l'ouvrage hydraulique qui barrait la Sienne.

L'essentiel de ce qui nous préoccupait a été préservé mais je suis inquiet de l'écornage malencontreux de l'entrée de la pêcherie. J'ai renvoyé un message pour faire part de cette inquiétude auprès du technicien de la fédération de pêche et j'ai invité les élus de La Bloutière et de Villedieu-intercom à ce que nous réfléchissions ensemble sur la valorisation du site. Il n'y a pas eu de retour pour l'instant. Voici la teneur du courriel que monsieur Fabien Goulmy m'a adressé le vendredi 7 juin 2019 « les travaux au Moulin de la Baye s'achèvent et j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons réussi à préserver intactes les maçonnerie encore en place. Nous avons pu décaler le lit à créer et le raccourcir suffisamment pour ne pas avoir à passer sur les constructions.

Les restent du moulin n'ont pas été touchés, le tunnel de la pêcherie d'anguille est intact, hormis une partie du bajoyer à droite de la « porte » qui est malheureusement tombée avec le retrait du seuil, mais il est sain et restera emprunté par l'eau dès des débits moyens ; les bases des ruines des bâtiments sont dégagées. Le pense que le site est plus lisible maintenant, la repousse de la végétation lui rendra vite son cachet, avec moins de dangers qu'avant.

Nous nous posons des question sur le reste du pignon du moulin, il me semble encore solide mais il risque de tomber à plus ou moins long terme, ne serait-ce que par le gel-dégel. Je me permets de vous solliciter pour avis, voire expertise, sur ce que nous pourrions faire pour le sécuriser. S'il existe un moyen compatible avec ce qui nous reste de budget sur l'opération, l'Agence de l'Eau est très favorable à l'opération. La seule contrainte est qu'il va falloir faire vite, le chantier se terminant probablement en fin de semaine prochaine ! ».

N° SIRET : 801 053 380 00011

Code APE : 9499 Z

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

patrimoinevaldesienne.fr

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

de Beauchamps, siège des seigneurs du Mesnil-Rogues en leur temps. Nous avons tourné à droite au village Venisse et avons suivant la petite route jusqu'au lieu-dit du Bois où nous sommes entrés dans un tut petit chemin de terre débouchant sur une autre petite route empruntée sur la gauche jusqu'à la Croix Chesnot où nous avons suivi ce chemin de terre débouchant sur la route. Nous avons tourné à gauche et nous sommes rentrés au bourg du Mesnil-Rogues. Nous les avons retrouvées ces fameuses boulangeries domestiques, toutes sauf une, à

La Patrie et à La Rossinière, restées dans le long processus destructeur que leur état révèle.

Et comme nous sommes des randonneurs amoureux et respectueux de notre environnement, j'ai proposé cette année, de ramasser ce que nous pouvions comme déchets.

Et nous avons collecté à cette occasion 4, 3 kg de déchets, pour l'essentiel des matières plastiques agricoles et nous avons dû en laisser d'autres car nous étions incapables de les arracher du sol notamment dans le chemin de La Croix Chesnot qui a dû servir de dépôt plastiques de toutes sortes.

Le but de l'opération est avant tout pédagogique :

◊ faire prendre conscience que les lieux de vie concentrent de nombreux déchets dispersés par le vent où jetés(notamment les canettes de boissons en aluminium).;

◊ Faire prendre conscience que les broyeuses dans le cadre des opérations d'éparages dispersent en de multiples fragments des plastiques ou autres matières polluantes.